

HORAIRES	COURSES	Fédération	DISTANCES		CATEGORIES	TARIFS	INSCRIPTIONS	RETRAIT DOSSARDS	REMARQUES	
19h30 CHALLENGE SCOLAIRE USEP	ECOLEES PRIMAIRES	USEP	Boucle de 600m, réaliser le maximum de tours	30'	CM1 - CM2	gratuit	Jusqu'au jeudi 03 avril, par l'intermédiaire de votre PROFESSEUR(e) des ECOLEES ou Samedi 05 avril au Colisée, de 17h30 à 18h30	Samedi 05 avril au Colisée, de 17h à 19h, stand USEP	Animation "Course aux bouchons". SANS classement, AVEC autorisation parentale obligatoire, SANS certificat médical. Chèque-cadeau de 200€ à gagner par tirage au sort pour une école.	
				20'	CE2					
				15'	CP - CE1					
20h30 JEUNES FFA & UNSS	U10 EVEIL ATHLETIQUE FFA	FFA	900m	Course 1	1 petite boucle	2016, 2017, 2018 7, 8, 9 ans	4€ sur protiming	Jusqu'au jeudi 03 avril, en ligne sur PROTIMING PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE	Du 1er au 5 avril à 15h au magasin RUN AVENTURE CHARTRES ou Samedi 05 avril au Colisée , de 17h à 20h	AVEC classement. AVEC autorisation parentale obligatoire. AVEC certificat médical obligatoire (ou QUESTIONNAIRE DE SANTÉ ou licence, cf règlement épreuve).
	U12 POUSSINS FFA		1,2km	Course 2	1 grande boucle	2014 et 2015 10 et 11 ans				
	U14 BENJAMINS FFA		2,4km	Course 3	2 grandes boucles	2012 et 2013 12 et 13 ans				
	U16 MINIMES FFA		3,6km	Course 4	3 grandes boucles	2010 et 2011 14 et 15 ans				
UNSS	COLLEGES BENJAMINS CHALLENGE UNSS	UNSS	1,2km	Course 2	1 grande boucle	2012 et 2013 12 et 13 ans	gratuit	Jusqu'au jeudi 03 avril, par l'intermédiaire de votre PROFESSEUR(e) d' EPS ou Samedi 05 avril au Colisée, de 18h30 à 19h30	Samedi 05 avril au Colisée, de 17h à 20h, stand UNSS	AVEC classement. AVEC autorisation parentale obligatoire. AVEC certificat médical obligatoire (ou QUESTIONNAIRE DE SANTÉ ou licence, cf règlement épreuve). Chèque-cadeau de 100€ à gagner par tirage au sort pour une AS.
	COLLEGES MINIMES CHALLENGE UNSS		2,4km	Course 3	2 grandes boucles	2010 et 2011 14 et 15 ans				
	LYCEES CADETS/ JUNIORS CHALLENGE UNSS		3,6km	Course 4	3 grandes boucles	2008 et 2009 / 2006 et 2007 16 et 17 ans / 18 et 19 ans				
21h30	TRAIL in CHARTRES en LUMIERES - 10km	FFA	10km / 1 boucle		à partir de 2009 (16 ans, U18 cadets)	TRAILEURS : 16€ sur protiming MARCHEURS : 6€ sur protiming	Jusqu'au jeudi 03 avril, en ligne sur PROTIMING PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE	Du 1er au 5 avril à 15h au magasin RUN AVENTURE CHARTRES ou Samedi 05 avril au Colisée , de 17h à 21h	AVEC classement. AVEC autorisation parentale obligatoire, avec certificat médical obligatoire (ou PARCOURS PRÉVENTION SANTÉ ou licence, cf règlement épreuve). Week-end au colisée de Rome à gagner par tirage au sort parmi les traileurs (sas 1 à 7), cf règlement épreuve. SAS 1 : vitesse > 13km/h (sur justificatif) SAS 2 : 12km/h < vitesse < 13km/h (sur justificatif) SAS 3 : 11km/h < vitesse < 12km/h SAS 4 : 10km/h < vitesse < 11km/h SAS 5 : 9km/h < vitesse < 10km/h SAS 6 : 8km/h < vitesse < 9km/h SAS 7 : 7km/h < vitesse < 8km/h SAS 8 : marcheurs	

Art.1 : L'ÉPREUVE

Le 11^{ème} Trail in Chartres en Lumières, organisé par le C'Chartres Métropole Triathlon, est inscrit au calendrier des courses hors stade de la FFA 2025 sous le n°302636.

Ce trail urbain nocturne inaugure la première nuit des illuminations de Chartres en Lumières.

Cette course combine sport, patrimoine, illuminations, convivialité.

Le parcours de 10km en 1 seule boucle serpente dans les rues du centre et de la basse-ville, à la découverte des illuminations et du patrimoine chartrain, pour un dénivelé total de plus de 120 mètres.

Art.2 : DÉPART et ARRIVÉE

Le COLISÉE - 28 rue Danièle Casanova, 28000 Chartres

Art.3 : INSCRIPTION

Inscription en ligne sur le site internet de Protiming : <https://www.protiming.fr/runnings/detail/7687>

Pas d'inscription sur place.

Le nombre d'engagements est limité à 2000 coureurs pour le Trail et 100 par course enfants.

Art.4 : TARIFS

Cf. tableau de synthèse

Les frais de transaction et de gestion seront à la charge des participants.

Art.5 : CERTIFICAT MÉDICAL OU PARCOURS PRÉVENTION SANTE (MAJEURS) OU QUESTIONNAIRE de SANTÉ (MINEURS)

Les **licenciés FFA et UFOLEP en athlétisme en compétition** (licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation) doivent simplement rentrer leur numéro de licence sur le module inscription.

Les **MAJEURS NON licenciés FFA et UFOLEP en athlétisme en compétition** doivent fournir :

un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la **course à pied en compétition**, datant de moins d'un an à la date de la compétition (à téléverser sur le module inscription) ou

- le numéro d'un PPS de moins de 3 mois, disponible sur le site <https://pps.athle.fr/> (n° à rentrer sur le module inscription).

Les **MINEURS NON licenciés FFA et UFOLEP en athlétisme en compétition** doivent fournir :

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la **course à pied en compétition**, datant de moins d'un an à la date de la compétition ou un **QUESTIONNAIRE de SANTÉ**, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale (à télécharger sur le module d'inscription, à remplir puis à téléverser sur le module inscription).

Art.6 : AUTORISATION PARENTALE (MINEURS)

Les personnes exerçant l'autorité parentale doivent remplir une autorisation parentale (à télécharger sur le module d'inscription, à remplir puis à téléverser sur le module inscription).

Art.7 : RETRAIT des DOSSARDS

Le retrait des dossards aura lieu

- Du 1^{er} au 5 avril 15h : au magasin RunAventure Chartres (10, rue de la Clouterie)
- le samedi 5 avril à partir de 17h au Colisée.

Aucun dossard ne sera remis si le dossier n'est pas complet.

Art.8 : CIRCUITS

[Circuit USEP](#)

[Circuit FFA & UNSS petite boucle](#) / [Circuit FFA & UNSS grande boucle](#)

[TRAIL 10 km et marche](#)

Art.9 : LE TRAIL (10km)

Il y aura 7 vagues de départ pour fluidifier la course. Les coureurs devront s'inscrire dans la vague correspondant à leur allure.

Pour les sas 1 & 2, un justificatif de temps est demandé (à téléverser sur le module d'inscription).

Cf. tableau de synthèse

Art.10 : CLASSEMENTS ET PODIUMS

Un chronométrage officiel (dossards pucés) et des classements seront établis pour le Trail de 10km.

Un chronométrage officiel (dossards pucés) et des classements seront établis pour les courses jeunes.

Podiums jeunes : U10 (éveil athlétique), U12 (poussins), U14 (benjamins), U16 (minimes) (G & F).

Podiums trail : scratch, cadets, juniors, espoirs, seniors, masters (H & F).

Marcheurs : Pas de chronomètre, pas de classement, pas de podium (dossards non pucés).

Podium Challenge entreprise : 3 entreprises les plus représentées. Classement établi par addition des coureurs classés à l'arrivée sur le trail 10km (sas 1 à 7 uniquement). 1 coureur arrivé = 1 point.

Art.11 : RÉSULTATS

Les résultats complets seront consultables sur le site de Protiming en live, et en différé.

Art.12 : BARRIÈRES HORAIRES ET HORAIRES de FIN

Le contrôle d'arrivée sera clos 2h après le départ des marcheurs (5km/h pour les marcheurs).

L'entrée dans le Colisée ne sera plus possible après 23h50.

Le public devra quitter le Colisée à 23h50.

Art.13 : SANITAIRES, VESTIAIRES, DOUCHE, CONSIGNE

Des sanitaires publics hommes et femmes seront à disposition au Colisée.

Des vestiaires sont également disponibles au Colisée ainsi qu'une consigne.

Pas de douche.

Art.14 : SÉCURITÉ / MATÉRIEL / CIRCULATION

Le port d'une **lampe frontale** est **obligatoire** : le parcours emprunte des passages dans des parties obscures.

Épingles à nourrice non fournies par l'organisateur.

Des bénévoles signaleurs sont présents sur tout le parcours pour assurer la sécurité et servir d'antennes avec l'équipe de secouristes.

Aucun véhicule suiveur, autre que les véhicules officiels, ne sera accepté sur le parcours, les concurrents devront respecter le code de la route.

Art.15 : SERVICE MEDICAL

Il sera assuré par un médecin présent au Colisée ainsi qu'une équipe de la Croix Rouge d'Eure et Loir.

Art.16 : ASSURANCES

L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par les organisateurs. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art.17 : ANNULATION

Si les circonstances l'exigent, l'Organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours, de reporter la date et/ou les horaires de l'évènement, d'arrêter l'évènement en cours, de l'annuler ou de mettre en place un itinéraire de repli.

Si l'évènement devait être annulé pour tout motif indépendant de la volonté de l'Organisateur présentant les caractères de la force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence française, ce dernier pourra proposer, en fonction des circonstances, d'une compensation telle que la substitution par un autre évènement organisé par l'Organisateur, le report de l'évènement ou le remboursement du prix du dossard diminué, le cas échéant, des frais de dossier, à l'exclusion de toute autre somme.

En cas de catastrophe naturelle, l'organisation pourra être modifiée ou annulée sans remboursement des frais d'inscription.

En cas d'annulation par le participant, quel que soit le motif, il n'y aura pas de remboursement des frais d'inscription.

Art.18 : DROIT A L'IMAGE

De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à l'image et autorise l'organisateur à utiliser celle-ci sur tout support pour une durée de 2 ans.

Art.19 : ETHIQUE

La logique de l'épreuve est de réunir des athlètes autour d'une pratique sportive conviviale.
Les podiums sont assurés sur le principe mais ne constituent pas un objectif pour notre organisation.
Contenter la grande majorité des participants est notre seul objectif et la plus belle récompense.

Art.20 : TIRAGE AU SORT

Un week-end à Rome pour 2 personnes avec visite du Colisée est à gagner par tirage au sort uniquement parmi les dossards des trailers (sas 1 à sas 7).

Ce tirage au sort sera effectué au moment des podiums. Pour gagner, le gagnant devra être présent et montrer son dossard. En cas d'absence, un nouveau tirage au sort sera effectué.

Art.21 : UNE QUESTION ?

Le courriel de l'organisation est : organisations.cmtri@gmail.com

En validant leur inscription, tous les concurrents reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent toutes les clauses.

**Le Président du C'Chartres Métropole Triathlon
Médéric BRETON**